

INFORMATION DU PUBLIC
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 9 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Veules les Roses, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yves TASSE, Maire

Séance retransmise en direct sur la chaine YouTube Veules les Roses

Présents :

M. Yves TASSE, Maire

Mme Céline CARTENET, Mme Claire CLAIRE, M. Jérôme GRATIEN, Adjoint au Maire

M. Bernard ANCIAUX, Mme Alice BAFFAULT, Mme Carole DECARY, M. Thierry GRENIER, Mme Annabelle HOURY, Mme Sylvie LE RIGOLEUR, M. Bruno PAULMIER, conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Hélène CHARLENT, Adjointe au Maire donne pouvoir à Mme Claire CLAIRE

M. Jean-Louis ANGELINI donne pouvoir à Mme Sylvie LE RIGOLEUR

Mme Patricia DUFLO donne pouvoir à M. Bruno PAULMER

M. Nicola NOEL donne pouvoir à M. Jérôme GRATIEN

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Date de convocation : 2 septembre 2022

ORDRE DU JOUR

Procès-verbal de la séance du vendredi 4 juillet 2022 : *Adopté à l'unanimité*

Délibération n°2022-43 : APPROBATION DU PROJET DE CRÉATION DE L'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2022-44 : RÉSERVE FONCIERE : Acquisition de parcelles de terrain au lieu-dit « Cavée Potière »

Adoptée à la majorité

Délibération n°2022-45 : BUDGET COMMUNAL 2022 : Décision modificative n°2

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2022-46 : REQUETE AUPRES DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF : Autorisation d'ester en justice

Adoptée à la majorité

La séance est levée à 18h50

Veules les Roses, le 14 septembre 2022

Le Maire,
Yves TASSE

